

CEC :

« Endocrinologie Nucléaire »

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: **Pr Ag Manel NOUIRA**
- E-mail: nouiramanel@yahoo.fr

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: **Pr Ag Abir EZZINE**
- E-mail: abirezzine.bi@gmail.com

Coordinateur 3:

- Nom et Prénom: **Dr Hamza ELFEKIH**
- E-mail: elfekihamza@gmail.com

Objectifs du CEC

Objectifs généraux :

1. Acquérir une compétence en imagerie isotopique des pathologies endocriniennes.
2. Acquérir une expertise dans la prise en charge des pathologies endocriniennes par radiothérapie interne vectorisée.
3. Acquérir une expertise dans la théranostique en endocrinologie.

Objectifs spécifiques :

1. Acquérir une compétence dans l'exploration isotopique et la radiothérapie métabolique des pathologies thyroïdiennes
 2. Acquérir une compétence dans l'exploration isotopique des hyperparathyroïdies
 3. Acquérir une compétence dans l'exploration isotopique et la radiothérapie métabolique des pathologies surrenaliennes
 3. Acquérir une compétence dans l'exploration isotopique et la radiothérapie métabolique des tumeurs neuroendocrines
-

Public cible

Spécialistes / Résidents en Endocrinologie, Médecine Nucléaire, Radiologie, ORL, Chirurgie Maxillo-faciale, Chirurgie générale, Urologie, Médecine Interne et en Carcinologie médicale.

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** : Novembre 2023
- **Durée de l'apprentissage** : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'étude
- **Volume horaire** : 100 heures dispensées en 8 modules (dont deux séminaires d'intégration sous la forme d'un apprentissage pratique au service de Médecine Nucléaire du CHU Sahloul Sousse).
- **Modules enseignés** :
 - Module 1**: Introduction au CEC – Généralités sur la Médecine Nucléaire
 - Module 2**: Pathologie thyroïdienne bénigne : du diagnostic au traitement
 - Module 3**: Cancers différenciés de la thyroïde: du diagnostic au traitement
 - Module 4**: Séminaire d'intégration I : Pathologies thyroïdiennes
 - Module 5**: L'hyperparathyroïdie : du diagnostic au traitement
 - Module 6**: Pathologie surrénalienne : du diagnostic au traitement
 - Module 7**: Tumeurs neuroendocrines (TNE) : du diagnostic au traitement
 - Module 8**: Séminaire d'intégration II : Autres pathologies endocriniennes en dehors de la thyroïde

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total du CEC. Dépassé ce seuil, le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni la session principale ni celle de rattrapage et doit refaire le CEC avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire de chaque module.

- **Lieu et journées d'étude**

L'apprentissage théorique (6 séminaires) aura lieu à la faculté de Médecine de Sousse (salles d'ED)

Les deux séminaires d'intégration auront lieu sous la forme d'un apprentissage pratique au Service de Médecine Nucléaire du CHU Sahloul de Sousse.

Les dates des rencontres (vendredi / samedi) seront annoncées selon un organigramme préétabli.

- **Modalités d'évaluation:**

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités de l'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage.

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage notée sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen écrit sera autorisé à soutenir son mémoire.

Soutenance de mémoire de fin d'étude

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 après discussion des membres du jury avec le candidat sur le sujet de mémoire présenté.